

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 22

Pouvoir : 7

Date de la convocation :
12 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le dix-huit décembre à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Pascal GERARDIN et Laurent LAGRIFFOUL.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Pascale BARBIER, Eric RICHARD, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Richard MILON, Virginie ERRARD, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Sandra GUINOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Didier DEMAY, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Didier BERNARD, Laurent LAGRIFFOUL.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Didier PICARD à Florence PLISSONNIER, Nelly MONNOT à Richard MILON, Matthieu GRIVEL à Alain MERE, Adeline CARITEY à Brigitte MARTIN, Elise MARTIN à Tristan BATHIARD, Marie-Christine BOIREAU à Didier BERNARD, Jacqueline PENAUD à Laurent LAGRIFFOUL.

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024

Exposé :

Vu le retour du procès-verbal du Conseil municipal de la séance du 3 décembre 2024, il y a lieu de procéder à l'approbation de ce procès-verbal.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
la Sous Préfecture

le 19 DEC. 2024

et publié, affiché ou notifié

le 19 DEC. 2024

Florence PLISSONNIER
Maire

